CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ACTIPIERRE 1

Société civile de placement immobilier au capital de 23 409 000 €.
Siège social : 22, rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris.
323 339 663 R.C.S. Paris.

Avis de convocation.

Les associés de la SCPI ACTIPIERRE 1 sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **lundi 27 novembre 2017** à **10 heures 22 rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris**. A défaut de quorum, les associés sont informés que l'assemblée générale, sur seconde convocation, se tiendra le mercredi 6 décembre 2017 à 10 heures à la même adresse.

Les associés seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.

2. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Les associés de la SCPI ACTIPIERRE 1 seront appelés à voter sur les projets de résolutions suivants :

Première résolution. — L'Assemblée Générale autorise la société de gestion, après avis du Conseil de Surveillance, à céder des éléments du patrimoine immobilier ne correspondant plus à la politique d'investissement d'ACTIPIERRE 1, dans les conditions fixées par l'article R. 214-157 du Code monétaire et financier et par les statuts, et à réinvestir les produits de ces arbitrages.

A ce titre, et conformément à l'article 17 des statuts, la société de gestion percevra une rémunération hors taxes de :

• 0,5% du prix de cession net vendeur, cette rémunération étant perçue à réception des fonds par la SCPI ;

• 2% des investissements hors taxes, droits et frais inclus, lors du réemploi des fonds provenant des cessions visées ci-dessus, cette rémunération étant perçue au fur et à mesure des décaissements.

Cette autorisation est consentie à la société de gestion jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Deuxième résolution. — L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, à l'effet de remplir toutes les formalités légales, administratives, fiscales et autres, et, de signer à cet effet, tous actes, dépôts et en général, toutes pièces nécessaires.

Pour avis, la Société de Gestion : AEW CILOGER.

1705005